



COTISATION 2017

Paielement en ligne sécurisé : mode d'emploi

<https://www.apayer.fr/Transeuropexperts>

Une information importante : dans la rubrique « référence »: il suffit d'indiquer « cotisation 2017 » ou « cotisation 2017 2018 » si vous optez pour deux ans, ou « cotisation bienfaiteur ».

Sur demande par mail de votre part, nous vous adresserons une facture correspondant au montant de la cotisation.

Particuliers

- o Cotisation doctorant : 10 euros pour **un an** 18 euros pour **deux ans**
 - o Cotisation membre : 30 euros pour **un an** 50 euros pour **deux ans**
 - o Cotisation membre bienfaiteur : à p. de 60 euros pour **deux ans**
-

Structure professionnelle

- o Cotisation membre : 300 euros
 - o Cotisation membre bienfaiteur : à partir de 300 euros
-

Vous pouvez aussi nous faire parvenir ce règlement :

- par chèque bancaire libellé à Trans Europe Experts, à nous retourner par courrier au 12, place du Panthéon 75005 Paris.

- par virement au nom de Trans Europe Experts sur le compte suivant :

RIB : 30066 10870 00020025902 92 IBAN : FR76 3006 6108 7000 0200 2590 292 BIC : CMCIFRPP

Bulletin à renvoyer, avec le bulletin d'adhésion, par mail ou courrier uniquement en cas de première adhésion

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

.....

EMAIL.....

COTISATION.....

MODE DE PAIEMENT.....